

Jacques Létourneau

Président de la CSN

Candidat à la présidence de la CSN

Lieu de naissance : Thetford Mines

Date de naissance : 30 janvier 1963



Scolarité

Diplôme d'études collégiales en sciences humaines du Cégep de Thetford autrefois connu sous le nom du Collège de la région de l'amiante (1981-1983)

Baccalauréat en histoire de l'Université de Sherbrooke (1983-1986)

Parcours militant dans le mouvement étudiant québécois

Président de l'Association générale des étudiants et étudiantes du collège de la région de l'amiante (1981-1983)

Vice-président de l'Association fédérative des étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke (1983-1984)

Coordonnateur de la région de l'Estrie pour l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec-ANEEQ (1984-1986)

Membre de l'exécutif de l'ANEEQ (1987-1988) et secrétaire général (1988-1989)

Parcours dans le mouvement syndical

Président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôpital Charles-Lemoyne (1991-1993)

Membre du comité d'action politique de la Fédération des affaires sociales-CSN (1991-1993)

Secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (1993-2004)

Membre du comité des juridictions et du groupe de travail santé et services sociaux de la CSN (1994-2004)

Adjoint au comité exécutif de la CSN responsable des relations internationales (2004-2010)

Adjoint au comité exécutif affecté à la préparation du contenu du 63^e Congrès de la CSN

1^{er} vice-président de la CSN (2011-2012)

Président de la CSN depuis 2012

Aux délégué-es du 66^e Congrès,

Chaque congrès de la CSN apporte son lot de défis : établir nos priorités d'action syndicale pour les trois prochaines années. Il revient notamment aux membres du comité exécutif de la CSN de veiller à leur mise en œuvre. Nous conviendrons toutes et tous que le congrès actuel se déroule dans un contexte bien particulier et que les enjeux seront particulièrement importants pour la classe ouvrière au cours des prochaines années.

Nous ne le répéterons jamais assez : ce sont les travailleuses et les travailleurs, particulièrement les bas salarié-es, qui ont écopé le plus durement des effets catastrophiques de la crise sanitaire et économique qui nous afflige depuis bientôt un an. Le syndicalisme, dont certains se plaisent à remettre la pertinence en question année après année, a démontré tout au long de la crise qu'il était le véritable rempart, voire le seul, pour veiller à la défense des droits et des intérêts des travailleuses et des travailleurs. Non seulement auprès de certains employeurs voraces, mais également à l'endroit du gouvernement, dont la cohérence en tant que plus grand employeur du Québec fait trop souvent défaut.

À de trop nombreux endroits, la crise et le confinement ont passablement mis à mal la capacité de nos syndicats locaux à mobiliser leurs membres. Bien que la situation soit compréhensible à plusieurs égards, nous devons les appuyer pour renforcer la vie syndicale dans nos milieux de travail afin d'accroître notre rapport de force dans cette période des plus délicates.

Depuis mes premières années d'implication militante, j'ai toujours eu la certitude que le mouvement syndical était en mesure d'influencer positivement l'évolution de la société québécoise. Nous sommes aujourd'hui à une étape charnière : nous devons convaincre nos concitoyennes et nos concitoyens qu'une meilleure gestion de nos finances publiques est possible. Qu'une relance post-COVID basée sur nos idéaux de justice sociale et environnementale est non seulement possible, mais plus que souhaitable pour permettre un réel épanouissement de notre société.

Les défis sont nombreux – et de taille, j'en conviens. C'est néanmoins avec beaucoup d'enthousiasme que je demande aux congressistes de m'accorder leur confiance à titre de président de la CSN.

En toute solidarité,

Jacques Létourneau